# DEPARTEMENT DES VOSGES

## **VILLE DE RAON L'ETAPE**

### EXTRAIT DU

ARRONDISSEMENT

DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

\_\_\_\_\_

Nombre de Conseillers en

exercice: 29

Séance du 20 FEVRIER 2024 A 19H00

Présents à la séance : 23 L'An Deux Mil Vingt Quatre, le 20 FEVRIER A 19H00

\_\_\_\_\_

Extrait affiché le : 26 février 2024

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire De ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

#### 1ère séance 2024

<u>Présents</u>: M. le Maire, M. CHMIDLIN Stéphane, Mme TRIQUET Nadia, M. RAMBOURG Bernard, Mme ADAM Nathalie, M. COLIN Joël, M. SALÉRIO Philippe, Mme DUPONT Virginie, Adjointes et Adjoints, M. BREGEOT Claude, Mme PIANT Noëlle, M. CHARDIN Denis, Mme CLANCHÉ Ghyslaine, Mme RUYER Christine, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. ROMARY Fabrice, Mme RAIZNER Stéphanie, M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M. KIZILDAG Murat, M. BAUDONNEL David, Mme TRARBACH Carole, M. PIERRATLABOLLE Julien, M. BURGER Emmanuel, conseillères et conseillers municipaux.

**Objet** : Modification de la délibération n° 122/2022.

#### Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme FERREIRA-PIERRAT Maria à M. COLIN Joël Mme DEL MASTRO Marie-Claire à M. le Maire

#### Absents excusés :

Mme ACCILI Micheline
M. EVRARD Luc
Mme SCHILLINGER Stella
Mme ELI Emilie

N° 12/2024

Secrétaire de séance : M. PIERRAT-LABOLLE Julien

Sur proposition de Monsieur Bernard RAMBOURG, le Conseil Municipal présent et représenté, décide unanimement de modifier la délibération n° 122/2022 concernant le contrat d'abonnement aux services d'un avocat, Maître Christine TADIC qui indique une durée d'abonnement de un an alors que le contrat initial prévoit une reconduction tacite jusqu'au 30 septembre 2026.

Dorénavant, sauf disposition contraire, le contrat sera reconduit tacitement chaque année, jusqu'au 30 septembre 2026.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, Le Maire,